

Communiqué de presse

## FIBRE OPTIQUE

### **Les abonnés à la fibre optique auront accès à la référence de leur prise terminale optique dans leur espace client et sur leurs factures**

Jeudi 24 novembre 2022

La référence de la prise terminale optique permet d'identifier une prise du réseau en fibre optique dans les systèmes d'information des opérateurs. Une telle référence unique et pérenne est attribuée par l'opérateur d'infrastructure à chaque prise fibre de son réseau au moment du raccordement d'un local, lors de la première souscription à la fibre, comme prévu dans les textes de l'Arcep<sup>1</sup>.

#### **Un engagement conjoint des opérateurs Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR**

Les quatre opérateurs commerciaux d'envergure nationale se sont engagés<sup>2</sup> conjointement à faire figurer la référence de la prise terminale optique de leurs clients abonnés à la fibre optique (FttH) :

- sur les espaces client en ligne à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023,
- sur les factures à compter du 31 décembre 2023.

Cette référence constitue une brique essentielle des systèmes d'information et des échanges entre les opérateurs d'infrastructure et commerciaux : elle permet d'identifier chaque ligne en fibre optique pour réaliser notamment la souscription des abonnements à la fibre sur ces lignes.

#### **Une avancée pour les abonnés, afin de faciliter et de fiabiliser la commande d'un abonnement à la fibre dans les locaux ayant déjà été raccordés**

D'autres réseaux tels que les réseaux de fourniture d'énergie d'électricité et de gaz naturel utilisent également une référence unique pour identifier le point de livraison. Ce numéro permet au consommateur présent dans un local préalablement raccordé d'être identifié de manière certaine par son fournisseur d'électricité ou de gaz pour une activation rapide des services. Il est inscrit sur les factures d'électricité et de gaz naturel du consommateur et sur son espace client en ligne.

Il en sera de même pour les réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné.

L'indication de la référence de la Prise Terminale Optique sur la facture et l'espace client présente l'avantage pour les utilisateurs de pouvoir obtenir simplement et à tout moment la référence de la prise de leur logement. Cette référence permet notamment de faciliter les démarches en cas d'emménagement ou de changement d'opérateur. Elle permet de fiabiliser la prise de commande.

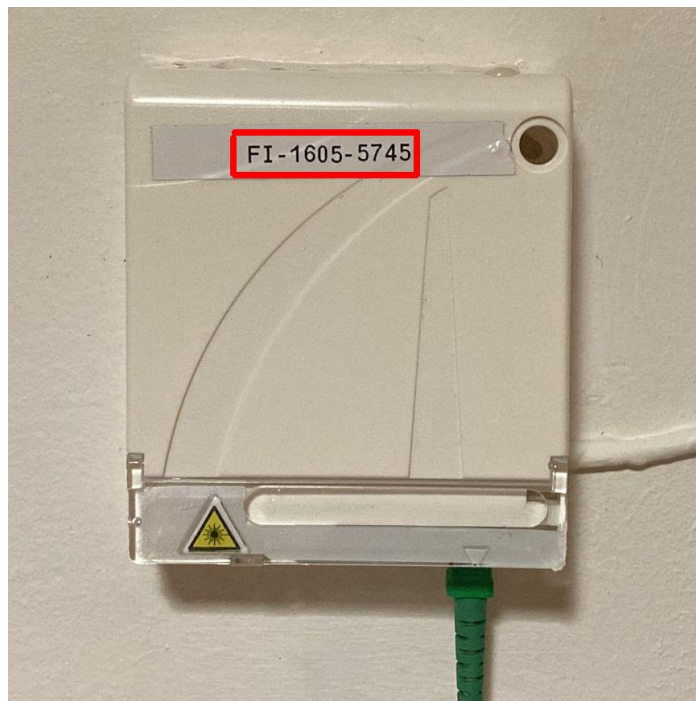
---

<sup>1</sup> [Recommandation de l'Arcep sur l'identification des lignes en fibre optiques jusqu'à l'abonné en date du 25 avril 2013](#) et [décision n°2015-0776 de l'Arcep](#)

<sup>2</sup> Dans l'hypothèse où un opérateur commercial d'envergure nationale (OCEN) se rend compte que l'une ou l'autre échéance ne sera pas tenue, il s'est engagé à prévenir les 3 autres OCEN, ainsi que l'Arcep, au plus vite, afin de définir collectivement une nouvelle échéance.

## A quoi sert la référence PTO ?

La prise terminale optique (PTO) est un petit boîtier blanc fixé au mur semblable à celui-ci-dessous, d'environ 8cm par 8cm. C'est la prise sur laquelle connecter votre box fibre pour accéder au réseau fibre. Elle est installée par le technicien lors du premier raccordement du local à la fibre.



La référence PTO est un numéro généralement indiqué sur une étiquette sur la prise, qui l'identifie de manière unique et durable. Il peut avoir différents formats, par exemple ZM-1234-1234. Sur la photo ci-dessus, la référence de la PTO est entourée en rouge.

Cette référence sert notamment à fiabiliser la commande d'un abonnement fibre sur une prise existante : il permet de bien identifier le logement en cas de changement d'opérateur ou pour souscrire un abonnement après un emménagement dans un logement déjà équipé.


## A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

### Contact presse

Anne-Lise LUCAS  
[anne-lise.lucas@arcep.fr](mailto:anne-lise.lucas@arcep.fr)  
Tél. : 01 40 47 71 37

### Suivez l'ARCEP

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

### Abonnez-vous

Flux RSS  
Lettre électronique  
Listes de diffusion